

Le PRÉSIDENT: Y a-t-il d'autres questions?

M. MONTEITH: Le Ministre a dit plus tôt qu'il charge certains de ses fonctionnaires d'aider d'autres ministères à préparer leurs crédits...

L'hon. M. HARRIS: Non, ce n'est pas ce que je voulais laisser entendre. Il y a toujours des fonctionnaires de la Trésorerie qui sont attachés aux bureaux des autres ministères.

M. MONTEITH: Mais à la page 189, dans le détail du crédit 112, on trouve une liste de divers fonctionnaires financiers. Je note qu'il y en avait 54 en 1954-1955 et 67 en 1955-1956. S'agit-il là des fonctionnaires dont vous avez parlé et qui sont perpétuellement attachés aux divers ministères?

L'hon. M. HARRIS: Pourrions-nous achever la discussion d'ordre général avant d'en venir aux questions de détail?

M. MONTEITH: Très bien. Je voulais parler de la déclaration que le Ministre a faite lorsqu'il a dit, je crois, qu'il avait des fonctionnaires attachés aux divers ministères.

L'hon. M. HARRIS: Nous avons des fonctionnaires de la Trésorerie dans tous les services de l'État.

M. MONTEITH: Est-ce que ce sont les fonctionnaires financiers qui figurent sur la liste?

L'hon. M. HARRIS: C'est le personnel du contrôleur du Trésor, et non pas du Conseil du Trésor.

M. MONTEITH: Le Conseil du Trésor a des fonctionnaires...

L'hon. M. HARRIS: Non, c'est le contrôleur du Trésor.

M. MONTEITH: Ces fonctionnaires sont ceux du contrôleur du Trésor?

L'hon. M. HARRIS: Exactement.

M. MONTEITH: C'est de ces fonctionnaires, ou du moins de certains d'entre eux, que vous avez parlé lorsque vous avez dit qu'ils étaient attachés à d'autres ministères?

L'hon. M. HARRIS: J'ai peut-être embrouillé le Comité. Les personnes qui sont attachées aux divers ministères sont les fonctionnaires du contrôleur du Trésor.

M. MONTEITH: Sont-ils payés par le contrôleur ou par le ministère?

L'hon. M. HARRIS: Ils sont payés par le ministère des Finances. Le Conseil du Trésor est une division du ministère des Finances qui est établie dans notre immeuble, et qui fait partie de notre personnel. Cette division n'a pas de représentants dans les autres ministères.

M. MONTEITH: Je suis un peu embrouillé. Tout cela n'a rien à voir au détail du crédit 112 qui se rapporte au Conseil du Trésor?

L'hon. M. HARRIS: Il s'agit de l'administration générale.

M. MONTEITH: Et les fonctionnaires que le contrôleur du Trésor envoie aux ministères, figurent-ils à la liste du crédit 112?

L'hon. M. HARRIS: Non, ils figurent à la liste du crédit 113.

M. MONTEITH: D'après le crédit 112, le nombre des fonctionnaires des finances a bien augmenté de 54 à 67?

L'hon. M. HARRIS: En effet.

M. MONTEITH: Pourquoi?

L'hon. M. HARRIS: Je le répète: voulez-vous continuer de discuter cette question qui a trait à l'administration? Pour ma part, j'aimerais, si possible, que nous terminions la discussion d'ordre général.